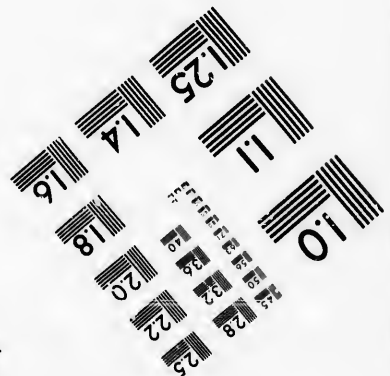
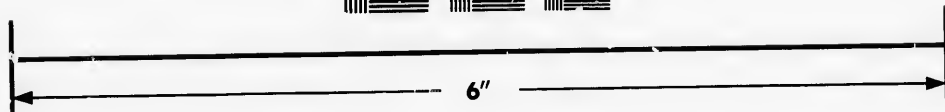
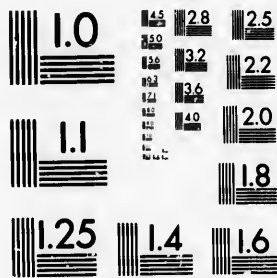


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1985

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible. |
| <input type="checkbox"/> Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

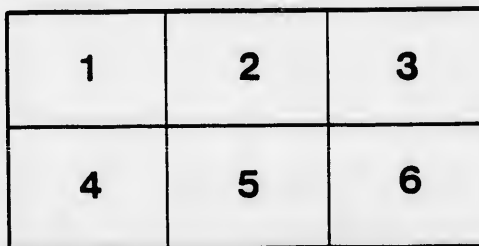
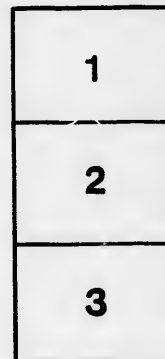
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

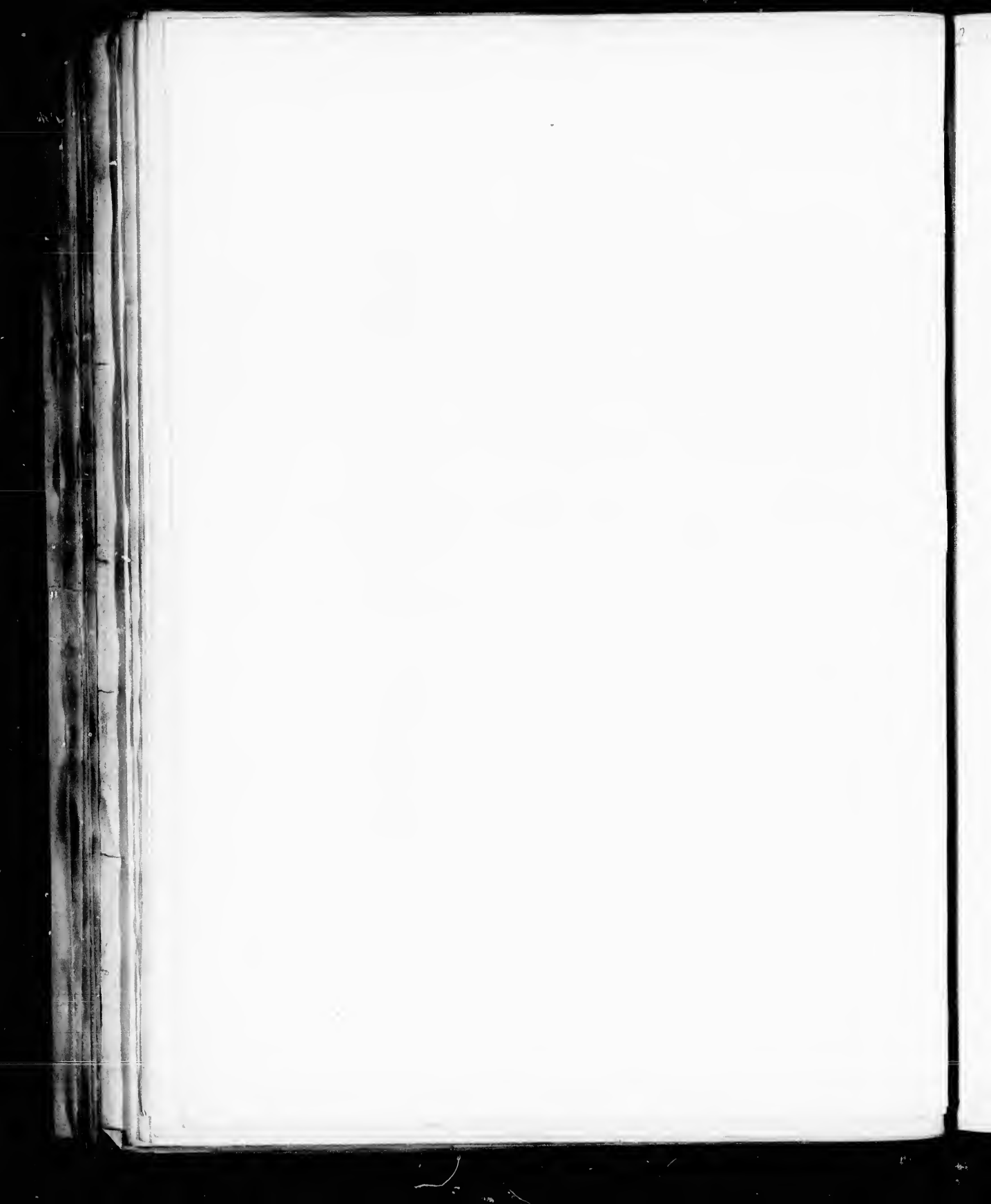
Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

ails
du
difier
une
page

rata
o

elure,
à

32X



CIRCULAIRE.

—1861—

ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC,

12 Juillet, 1864.

MONSIEUR,

Je vous informe que la retraite de MM. les Curés s'ouvrira, au Séminaire, Vendredi, le 26 Août prochain, au soir, pour se terminer Vendredi, le 2 Septembre suivant, au matin. Celle de MM. les Vicaires et autres prêtres obligés à l'examen annuel s'ouvrira Jeudi, le 8 Septembre, au soir, et se terminera Jeudi, le 15 du même mois, au matin.

J'invite spécialement à la première MM. les Curés qui n'ont pas pu venir à l'une des retraites de l'année dernière. Quant à la seconde, l'exiguïté du local où elle a coutume d'avoir lieu fait désirer quelle ne soit suivie, autant que possible, que par MM. les Vicaires et autres prêtres tenus à l'examen.

L'on devra arriver à la retraite dès le commencement, et en suivre les exercices jusqu'à la fin, sans céder dans l'intervalle la place à un autre : une retraite divisée de la sorte ne remplirait pas le but désiré.

Tous les prêtres employés dans le Saint Ministère, qui n'ont pas encore quatre ans accomplis de prêtrise, voudront bien se rappeler que le règlement publié dans ma circulaire du 5 juin 1855, concernant l'examen qu'ils doivent subir, est un règlement permanent. Ils feront donc leur possible pour s'y conformer, afin d'assurer par ce moyen la continuation de leurs pouvoirs. L'examen commencera Mercredi matin, veille de la seconde retraite, à 8h ; tous doivent être rendus à l'heure fixée.

Pour que les paroisses ne demeurent pas sans secours, durant la retraite de MM. les Curés, un prêtre devra résider dans une de celles qui sont désignées sous le même numéro, dans le tableau joint à la présente. Ce prêtre, pourvu qu'il soit approuvé, est autorisé à exercer tous les pouvoirs de desservant à l'égard des fidèles des paroisses dont il aura la garde, et, de plus, à biner, le dimanche qui se rencontre dans l'intervalle choisi pour la retraite, afin de leur faciliter le moyen d'entendre la Sainte Messe. Il pourra même biner deux fois, dans le cas où les prêtres allant à la retraite seraient obligés d'être absents deux dimanches de leurs paroisses. Il lui sera loisible, comme desservant, de déléguer un autre prêtre pour la célébration des mariages.

Afin que MM. les Curés des environs de Québec ne soient plus troublés, dans leur retraite, par la nécessité d'aller faire l'office du dimanche dans leurs paroisses, ou d'aller administrer leurs malades, il est réglé qu'à l'avenir leurs paroisses seront desservies, pendant la retraite, comme le sont les autres paroisses du diocèse, conformément au tableau ci-dessus mentionné.

MM. les Curés de l'Île d'Orléans peuvent s'arranger ensemble, de manière à laisser à un seul d'entre eux le soin de toute l'île.

MM. les Curés qui viendront à la retraite, voudront bien informer leurs paroissiens des dispositions qu'ils auront prises pour la desserte de leurs paroisses pendant leur absence. Ceux d'entre eux qui n'auraient pas trouvé moyen de procurer la messe à leurs paroissiens, le dimanche qu'ils seront absents, les avertiront de se rendre aux paroisses voisines ; ou, s'il était trop difficile de s'y transporter, ils les avertiront qu'ils sont dispensés, ce jour-là, de l'obligation d'assister au Saint-Sacrifice.

Chaque prêtre devra apporter avec lui un surplis, pour la clôture de la retraite.

Je profite de l'occasion pour vous prier de rappeler à vos paroissiens que c'est dans le cours du mois prochain, que leurs aumônes pour l'Œuvre de la Propagation de la Foi doivent être transmises au trésorier-général, M. Ferland, à l'Archevêché.

Recevez, monsieur, l'assurance de mon bien-sincère attachement,

✠ C. F. EV. DE TLOA,

Administrateur.

P.S.—Vous serez bien aise de recevoir avec la présente un état des sommes recueillies dans le diocèse, pour le denier de S. Pierre, pendant l'année finie le 31 Mai dernier.

† C. F. EV. DE T.

*Les deux retraites prêchées par le père
Bertrand, jésuite*

Tableau mentionné de l'autre part.

- | | |
|---|---|
| <p>1.—Ste. Anne des Monts et Matane,
 2.—Sandy-Bay et Métiis,
 3.—Ste. Flavie et Ste. Luce,
 4.—Rimouski et S. Anaclel,
 5.—Ste. Cécile et St. Fabien,
 6.—St. Simon et les Trois-Pistoles,
 7.—St. Eloi et l'Île Verte,
 8.—Cacouna et St. Arsène,
 9.—Rivière du Loup et St. Antonin,
 10.—Notre Dame du Portage et St. André,
 11.—St. Alexandre et Ste. Hélène,
 12.—Kamouraska et St. Paschal,
 13.—St. Denis et Mont-Carmel,
 14.—La Rivière Ouelle et St. Pacôme,
 15.—Ste. Anne et St. Onésime,
 16.—St. Roch et Ste. Louise,
 17.—St. Jean Port-Joly et St. Aubert,
 18.—L'Islet et St. Cyrille,
 19.—Le Cap St. Ignace et St. Thomas,
 20.—St. Pierre et St. François,
 21.—Berthier et St. Valier,
 22.—St. Raphaël et St. Cajétan,
 23.—St. Michel et Beaumont,
 24.—St. Gervais et St. Charles,
 25.—St. Lazare et Ste. Claire,
 26.—St. Hénédine et Ste. Marguerite,
 27.—St. Édouard et St. Malachie de Frampton,
 28.—St. George et St. François de la Beauce,
 29.—Lambton et Forsyth,
 30.—Ste. Marie et St. Elzéar,
 31.—St. Joseph et St. Frédéric,</p> | <p>32.—St. Sylvestre et Broughton,
 33.—St. Gilles et Ste. Agathe,
 34.—St. Ferdinand et Ste. Sophie d'Halifax,
 35.—St. Calixte et Ste. Julie,
 36.—St. Isidore et St. Lambert,
 37.—St. Anselme et St. Henri,
 38.—St. Joseph de la Pointe-Lévis et N. D. de la Victoire.
 39.—St. Jean Chrysostôme et St. Romuald,
 40.—St. Nicolas et St. Etienne de Lauzon,
 41.—St. Antoine et St. Apollinaire,
 42.—Ste. Croix et St. Flavien,
 43.—Lotbinière et St. Jean Deschailions,
 44.—Les Grondines et Deschambault,
 45.—St. Casimir et St. Alban,
 46.—Portneuf et Cap Santé,
 47.—St. Bazile et St. Raymond,
 48.—La Pointe-aux-Trembles et St. Augustin,
 49.—St. Colomb et Ste. Foye,
 50.—Ancienne Lorette et St. Ambroise,
 51.—Chariebourg et Beauport,
 52.—Ste. Catherine et Valcartier,
 53.—L'Ange-Gardien et le Château-Richer,
 54.—Ste. Anne et St. Joachim,
 55.—La Petite Rivière et la Baie St. Paul,
 56.—Les Eboulements et St. Irénée,
 57.—La Malbaie et Ste. Agnès,
 58.—Notre Dame de Laterrière et Hébertville,
 59.—Chicoutimi et St. Anne,
 60.—St. Alphonse et St. Alexis de Bagot</p> |
|---|---|

N. B.—MM. les Curés de l'Île-aux-Coudres, de l'Île-aux-Grues, du Cap-Rouge, des Ecnreuilis, de St. Bernard, de Tring, de Leeds, de Buckland, de Wolfstown, de St. Modeste, de St. Féréol, de Laval, de St. Urbain, de St. Fidèle, de l'Anse St. Jean, de Roberval et du lac Témiscouata dont les paroisses ne sont pas mentionnées dans le tableau ci-dessus, pourront venir à la retraite en les recommandant aux soins de leurs confrères voisins.

